

**Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation, J. Zask. Le bord de l'eau, Lormont (2011). 200 pp.**

Jean-Louis Laville

► **To cite this version:**

Jean-Louis Laville. Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation, J. Zask. Le bord de l'eau, Lormont (2011). 200 pp.. Sociologie du Travail, Elsevier Masson, 2014, 56 (2), pp.266-268. hal-02004261

**HAL Id: hal-02004261**

**<https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/hal-02004261>**

Submitted on 1 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

que la troisième partie du livre entend justement s'attaquer à cette délicate question, elle ne prend guère en compte les dimensions organisationnelles et politiques de l'action collective. La composition et les répertoires d'action des associations ne sont jamais rapportés aux ressources (financières, politiques, médiatiques. . .) dont disposent ces associations ni aux luttes de juridiction qui les opposent. Une analyse plus détaillée de *l'Alliance Maladies Rares* (censée regrouper l'essentiel de ces associations sous une seule bannière) aurait sans doute permis d'éclairer ces dynamiques d'alliance et de concurrence. On regrette enfin le peu d'attention portée aux pouvoirs publics et à l'industrie pharmaceutique, qui semblent pourtant occuper une place centrale dans l'institutionnalisation de la catégorie « maladies rares » et la reconnaissance de ces maladies et des associations qui les portent.

Cet ouvrage offre donc un ensemble de pistes de recherche passionnantes, mais qui restent encore largement à explorer.

Etienne Noguez

*Centre de sociologie des organisations (CSO), UMR 7118 CNRS et Sciences Po,*

*19, rue Amélie, 75007 Paris, France*

*Adresse e-mail : [e.noguez@csocnrs.fr](mailto:e.noguez@csocnrs.fr)*

Disponible sur Internet le 20 mai 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2014.03.011>

**Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation, J. Zask. Le bord de l'eau, Lormont (2011). 200 pp.**

La participation est de plus en plus mobilisée comme technique de gouvernement. Mais au-delà des « formes dévoyées », comment l'envisager dans une démocratie forte qui, suivant ses partisans, ne peut se limiter à un système institutionnel et doit prendre en compte les mœurs ? Cet essai sur les formes démocratiques de la participation propose une approche théorique en trois temps : prendre part, apporter une part, recevoir une part.

*Prendre part* se distingue de *faire partie* et relève de la sociabilité. Pour appréhender le prendre part il faut, selon Joëlle Zask, se déprendre d'un utilitarisme obsédé par la présence de passagers clandestins, critiquer l'anthropologie libérale et son atomisme, et se prémunir contre la référence à une communauté organique. Convergeant avec d'autres, l'auteure réfute toute origine commune et toute communion finale pour considérer que la sociabilité démocratique se caractérise par des moyens contenant leurs fins en eux-mêmes. Elle est le plaisir pris à la compagnie des autres, qui selon Aristote qualifie le bien vivre d'une société véritablement humaine ; elle repose sur une relation de réciprocité entre des personnes qui se considèrent comme égales ; elle n'équivaut ni à un instinct, ni à une disposition innée. Cette tendance, qui s'acquiert avec le désir d'approfondir les expériences, est le fondement universel de la vie sociale, partout et toujours constatable mais fragile et instable.

*Apporter une part* amène à s'intéresser à la capacité de maintenir l'esprit public en remodelant les relations par des contributions personnelles. À cet égard, le rôle historique joué par des peuples jusqu'alors niés ou méprisés a été réévalué depuis les années 1960. La conception démocratisée de la contribution consiste à être convaincu que chacun peut façonner le commun. Dans une société ouverte, propice au changement social, le commun se différencie des collectifs, que ceux-ci émanent d'agrégats statistiques rapprochant des individus contraints, de manipulations uniformisantes conduisant à la masse ou des dynamiques fusionnelles propres à la foule. En outre, le commun n'est pas le fruit d'un accord simplement intellectuel, il est un accord sur les

activités. Dans cette partie, l'auteure souligne l'apport de John Dewey à une théorie de l'enquête où l'épreuve discursive importe moins que l'entente sur un objet expérimental, qui passe par une analyse ancrée dans des pratiques et l'examen de plusieurs points de vue. Remettant en cause l'idée d'intérêts individuels ou collectifs pré-déterminés, Dewey reformule les intérêts comme « ce qui est entre », et les intérêts publics comme concernant les activités dont les conséquences affectent des gens qui n'y participent pas directement. La contribution du public à l'émergence de ses intérêts passe par l'établissement de contacts mutuels, l'identification d'un préjudice puis de ses causes, la publicité et l'intervention auprès du gouvernement. Une démocratie forte est donc celle où les publics peuvent être actifs, ce qui confère aux puissances publiques la responsabilité de leur faciliter la tâche, en particulier de les prémunir contre les lobbies d'intérêts privés. Pariant sur la capacité des citoyens, la position exprimée dans cette partie se différencie de la position libérale qui réduit l'individu à un être abstrait doté de qualités humaines génériques, mais aussi de la position républicaine, quand celle-ci procède d'une injonction à la vertu et confond les intérêts publics avec l'intérêt général.

*Recevoir une part* est le troisième aspect de la participation. Il induit une comparaison avec le don selon Marcel Mauss. Néanmoins, le terme de don prête pour l'auteure à équivoque quand il est synonyme de disposition psychologique, de désintéressement, d'altruisme, de bienveillance, ou quand il engendre de fausses généralisations. Avec la notion de reconnaissance, l'individualité n'est plus admise à partir de l'identité mais de la commune humanité. Tout comme l'enfant a besoin pour se développer d'un « environnement suffisamment bon », selon Donald Winnicott, le groupe a besoin d'un environnement procurant, d'une part, des bénéfices collectifs équitablement distribués et, d'autre part, des bénéfices correspondant aux besoins singuliers des individus ou des minorités. Cette vigilance concernant la réception converge avec l'attention aux autres et le souci de leur spécificité qui définit le « care » comme prise en compte de la vulnérabilité et de la dépendance inhérentes à la condition humaine. Ici articulée à une contribution au commun, l'influence personnelle se trouve couplée au pouvoir de réaliser des actions, d'entretenir ses « capacités » au sens d'Amartya Sen, et peut entrer en résonance avec les significations collectives dans ce qu'Edward Sapir désigne comme « une culture véritable ».

Il ressort de l'ensemble du livre qu'une approche de l'association ne peut être fondée ni sur l'utilitarisme, ni sur la communauté organique, mais relève d'une perspective socio-communautaire faisant droit à la pluralité et à l'espace public. Il importe de ne pas séparer individuation et socialisation : en démocratie, la découverte et l'invention de buts communs fournissent une ressource d'individuation. L'auteure se démarque ainsi d'une tradition qui aborde la socialisation comme une contrainte pesant sur les individus et les soumettant à des exigences seules identifiables par le savant ; elle se méfie à l'inverse d'une pensée de l'émancipation qui conçoit celle-ci comme une rupture issue d'un effort prométhéen pour s'arracher aux conditionnements. Cette introduction de la catégorie du public ouvre à une étude du phénomène d'institutionnalisation dans sa complexité. La participation se manifeste en effet par l'élaboration de règles instituant, entrant en tension avec un cadre institutionnel. Loin des oppositions convenues, mutualisant philosophie politique et sociologie, c'est donc une démarche interdisciplinaire qui est présentée dans ce livre.

J. Zask invite à prolonger l'investigation des fonctionnements participatifs et associatifs dans la durée. Des indices traduisant leur normalisation pourraient être relevés quand ils se rigidifient en institutions trop avides, « en cliques, sectes ou tribus » dont les finalités deviennent étrangères à celles de leurs membres. La persistance de l'associationnisme, combinant autogouvernement et engagement personnel en faveur d'entreprises communes, serait au contraire attestée par le maintien des opportunités pour prendre part, contribuer et bénéficier. Elle suggère ici la trame

d'une enquête au sens de Dewey, logiquement centrée sur le registre politique. De façon plus surprenante, quelques fils sont tirés en direction de la dimension économique. Au moment où de nombreuses expériences associationnistes lient le retour d'une capacité d'action politique à la sortie du sophisme économiste qui confond économie et marché, il convient de retenir la pertinence des trois ressorts de la participation décrits dans cet ouvrage. Ils peuvent nourrir une réflexion sur la réciprocité dans une économie tertiarisée à forte composante immatérielle. Bien d'autres questions pourraient être soulevées. À défaut de les énumérer toutes, il importe de souligner l'enjeu du livre : offrir une contribution à « la science de l'association », indissociable d'un art de participer. À l'heure où beaucoup sont tentés par le conformisme d'une sociologie du travail associatif qui reconduit un étatisme implicite et s'enferme dans une perspective étroitement nationale, la constitution d'une communauté de recherche s'impose pour approfondir ce qui est original dans la participation et l'association, en lien avec la richesse et la diversité des pratiques internationales. Cet essai s'inscrit dans une telle perspective.

Jean-Louis Laville

*Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE), UMR 3320 CNAM et CNRS, Département DISST, Case courrier 1D4P20, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris cedex 3*

Adresse e-mail : [jean-louis.laville@cnam.fr](mailto:jean-louis.laville@cnam.fr)

Disponible sur Internet le 29 avril 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.socotra.2014.03.016>

**Carbon Democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole, T. Mitchell. La Découverte, Paris (2013). 280 pp.**

Traduit de l'américain par Christophe Jaquet, *Carbon Democracy* défend une thèse forte et iconoclaste sur l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteur, Timothy Mitchell, soutient que les énergies carbonées (le charbon d'abord, le pétrole ensuite) ont joué un rôle essentiel dans la définition des contours des régimes démocratiques. L'argument ne relève pas du simple déterminisme technique ; l'auteur ne prétend pas que ce sont les propriétés physiques du pétrole et de son exploitation qui expliquent mécaniquement la nature des régimes politiques et toutes les facettes de leur organisation. Dans la droite ligne de la théorie de l'acteur-réseau, il part plutôt du principe qu'il y a plusieurs manières de produire, transporter, distribuer et consommer une même ressource énergétique, car il y a plusieurs manières de faire société avec elle. Armé de cette règle de méthode, il peut suivre la piste du pétrole et établir la généalogie des formes socio-techniques prises par son exploitation. Il peut alors démontrer que ces formes ont eu pour effet de soustraire à l'inspection et au débat public toute une série de questions portant sur la composition du monde commun. Le pétrole a redéfini, de manière beaucoup plus restrictive que le charbon selon T. Mitchell, les contours de la démocratie — certains de ses contours seulement, non pas la totalité de ses aspects — en interdisant l'expression du désaccord sur certains problèmes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'exploitation massive du charbon dans les pays occidentaux s'accompagne d'une forte concentration des flux énergétiques. Les bassins miniers, les canaux, les ports, les voies de chemin de fer deviennent autant de goulets d'étranglement qui n'existaient pas lorsque les principales sources d'énergie étaient la motricité animale ou humaine, l'eau et le vent. Le nouvel agencement des flux énergétiques connecte les mines avec les usines et les villes et rend possible, au tournant du siècle, la popularisation de la théorie et de la pratique du sabotage. Quelques travailleurs peuvent, s'ils agissent au bon endroit, interrompre les flux énergétiques et relier